



# Congénies

vo**tre** Journal  
D'INFORMATION MUNICIPALE

juin 2021

**Un budget 2021 maîtrisé  
Des investissements  
indispensables !**

Le  
de **TOUR**  
france

le 9 juillet  
**Le Tour de France  
passe à Congénies !**  
Plus d'informations p.8

## La vie économique se développe à Congénies !

### Il fait chaud... parlons « d'eau » !



Renouv'eau a ouvert ses portes le 1er mars dernier au 3 chemin de Pesquier, zone de l'ancienne gare.

#### Julien vous accueille :

du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

le samedi de 08h30 à 12h00.

Son magasin est spécialisé dans les produits piscine/SPA, sanitaire, outillage, chauffage, pompage, traitement de l'eau, arrosage, plomberie...

Tel : 06 75 99 62 85

Fax : 04 66 87 39 08

courriel : [jsabatier@renouv-eau.com](mailto:jsabatier@renouv-eau.com)

2

### Besoin d'une petite coupe de cheveux pour l'été ?



Studio L'étoile vient remplacer le salon Betty Coiffure, situé 6 Place le Peyron.

Le salon a ouvert le lundi 14 juin à 14h.

#### Emmanuelle vous reçoit :

Le lundi de 14h00 à 19h00

Les mardi et mercredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00

Le jeudi de 09h00 à 13h00

Le vendredi de 09h00 à 19h00

Le samedi de 09h à 14h00

Prestations proposées : coupes, couleurs, lissages brésiliens, coiffures mixtes...

Tel : 04 34 28 88 55

Réservation en ligne :

<http://booking.wavy.pro/studioletoile2>

**Nous sommes heureux de les accueillir à Congénies !**

## Ça bouge à la mairie !



Philippe Comte déjà présent auprès de Fabienne Dhuisme, sur la liste « Congénies 2020, Allons-y », vient compléter l'équipe municipale. Il remplace Nicolas Valette qui a choisi, pour des raisons personnelles, de quitter son poste de conseiller municipal. Ses fonctions seront reprises par les élus en place. Nous lui souhaitons bonne continuation dans ses diverses occupations.

### Agenda

- — **du 07 au 27 juin**  
Tournoi de tennis  
Soirée à thèmes le vendredi soir
- — **les 20 et 27 juin**  
Élections Départementales et Régionales  
Les volontaires pour aider au déroulement du scrutin sont les bienvenus, faites-vous connaître en mairie !
- — **du 26 juin au 03 juillet**  
Palabrages  
Festival de Contes en Vaunage organisé par Caravaunage  
Inauguration le 27/06/2021
- — **le 28 juin**  
Distribution de livres et de calculatrices aux élèves de CM2
- — **le 14 juillet**  
10h00 Jeux de quilles  
16h00 Promenades en calèches  
21h00 Retraite aux flambeaux  
22h30 Feu d'artifice
- — **le 02 septembre**  
Rentrée scolaire
- — **le 03 septembre**  
Cinéma en plein air au stade de foot
- — **le 04 septembre**  
Forum des associations
- — **du 10 au 12 septembre**  
Repas de la rentrée et fête votive

Tous ces événements se dérouleront dans le respect des règles sanitaires en vigueur

## Partie remise pour la fête du village !

Compte tenu des recommandations de la préfecture, il nous semble raisonnable de reporter la fête votive prévue mi-juillet qu'il n'était pas possible de tenir dans les conditions habituelles. Souhaitons, pour la vie du village, que les jours à venir nous permettent d'organiser un week-end festif prochainement et profiter pleinement d'une ambiance taurine.

# le mot du maire



Chères congénoises,  
chers congénois,

Il y a tout juste un an, notre équipe s'est installée en pleine crise sanitaire de la COVID 19. Nous avons dû nous adapter pour maintenir de la convi-

vialité dans le village. Rappelons-nous de Congélive qui a déambulé dans nos rues pour célébrer la fête de la musique, du maintien du feu d'artifice le 14 juillet dernier, du vide-grenier organisé par l'APE (Association des Parents d'Elèves) à l'automne ou encore de la tournée du Père Noël et du goûter de fin d'année dans les écoles. Ces rendez-vous nous tenaient à cœur et vous avez collectivement joué le jeu du respect des consignes, soyez-en remerciés. Je tiens également à saluer les équipes techniques et administratives communales pour le travail accompli dans ce contexte difficile, et ce, au nom de tous les élus.

Depuis juin 2020, et comme je m'y étais engagée, nous avons renforcé très positivement les liens avec la CCPS (Communauté de Communes du Pays de Sommières). La construction d'un nouveau skate-park (financé par la CCPS) qui verra le jour à la fin de l'année 2021, et l'avancée des travaux de l'école en sont les témoignages.

Cette période a été mise à profit pour analyser la situation financière de la commune et préparer les projets que nous engagerons à partir de 2021. Notre adhésion à l'Agence

d'urbanisme départementale constituera un accompagnement utile dans nos choix pour l'aménagement du village. Nous avons également entamé divers chantiers en termes d'environnement et de préservation de la biodiversité que nous souhaitons rendre participatifs.

Concrètement, le conseil municipal a voté son premier et propre budget pour l'année 2021 en avril dernier. Nous le savons, les besoins et vos attentes sont nombreux : voiries très dégradées, régulation de la vitesse et de la circulation, problèmes de stationnement, réseau aérien encore trop visible dans le cœur du village, etc.

Vous comprendrez que nous devons prioriser les réponses à ces attentes en fonction du contexte budgétaire très marqué par l'important et nécessaire projet de requalification de l'avenue de la Malle-Poste. Toutefois, dès 2021, une première étape de réfection de la voirie sera engagée avant l'été et commencera par le chemin de la Condamine qui est en très mauvais état et qui constitue l'une des entrées principales du village. Sa réalisation est possible, dès maintenant, car elle n'engage pas la réfection (très coûteuse) de réseaux. La présentation du budget, au cœur de ce journal, vous détaille les principaux investissements prévus cette année.

J'espère que la période estivale nous guidera vers la reprise d'une vie « normale », qu'elle annoncera le retour de nos échanges participatifs et citoyens et que la vie associative reprendra tout son dynamisme.

Fabienne Dhuisme

## COMMUNICATION

### Adieu « ancien site internet » !

Le site internet actuel est obsolète et nous ne pouvons plus le mettre à jour, à notre grand regret ! Sa refonte a donc été budgétisée.

Un prestataire local a été choisi parmi 5 offres reçues. Il a été sélectionné en fonction de ses références et son expérience avec les collectivités, son prix ainsi que la clarté et la transparence de son devis.

Notre objectif : mettre en place un site intuitif, convivial et facile à consulter. Il vous permettra, entre autre, d'accéder en ligne, aux derniers formulaires en matière d'urbanisme, aux numéros utiles, à l'actualité municipale,...

Il sera « responsive » ; vous pourrez donc le consulter, au choix, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

**Le nouveau site arrivera à l'été !**

### À votre écoute...

À compter de septembre, sera mise en place une permanence, le 1er samedi de chaque mois, avec la présence d'un élu et/ou du maire en mairie. Vous pourrez ainsi venir nous rencontrer si vous le souhaitez. Nous serons à votre écoute.

#### Permanence en mairie en plus du secrétariat 1er samedi de chaque mois à partir de septembre

<b>Samedi 4 septembre 2021</b>	Chantal MAZELLIER
<b>Samedi 2 octobre 2021</b>	Loïc LEPHAY
<b>Samedi 6 novembre 2021</b>	Jean-Michel RAVEL
<b>Samedi 4 décembre 2021</b>	Julie CLAUZET

# Des investissements indispensables !

## BILAN 2020

L'année 2020 s'est clôturée sur un budget élaboré par l'ancienne municipalité et donc sur l'engagement de dépenses que nous avons honoré. Ces dépenses concernent, notamment, l'achat d'un tractopelle, l'acquisition d'un ancien moulin, d'un bâtiment pour stocker du matériel des services techniques municipaux, la finalisation de l'agrandissement du cimetière et de l'aménagement du site de Fontvieille (bien qu'une grande partie de ces derniers travaux reste à payer sur 2021)...

S'agissant du budget de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à **750 977.97 €** et pour les recettes à hauteur de **975 127.37 €**. Cela nous permet de dégager un résultat de clôture de **285 903.91 €** (contre **225 754 €** en 2019), dont **185 903 €** viennent abonder le budget d'investissement pour 2021.

## BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2021

Le 07 avril dernier, le conseil a voté, à l'unanimité, le budget primitif 2021 de la commune. Celui-ci est équilibré et présente :

- **1 103 318 €** pour la section de fonctionnement
- **1 066 091 €** pour la section investissement

## BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT - 2021

Nous avons également voté le 07 avril dernier, un budget annexe propre à la gestion de l'assainissement. Celui-ci en 2021 s'équilibre à hauteur de **100 800 €** en fonctionnement et pour **234 500 €** en investissement.

Ce budget a pour fonction de gérer la gestion de la surtaxe assainissement, l'entretien de la station d'épuration et les travaux d'assainissement de la Malle-poste.

En 2020, les boues de la station d'épuration ont fait l'objet d'un traitement exceptionnel en raison de la Covid 19 (déshydratation et transport hors commune). Cette opération devrait être renouvelée en 2021. Elle a été financée par la commune et par des aides de l'Agence de l'Eau.

## BUDGET PRIMITIF CCAS

S'agissant du volet « social et solidarité », le conseil d'administration du CCAS de Congénies sur 2021 a voté un budget à hauteur de **27 489 €** pour le fonctionnement. Les recettes sont, pour l'essentiel, assurées par une dotation de la mairie identique à celle de 2020, soit **7000 €**. Pour l'investissement, les dépenses s'élèvent à **3 800 €** pour **13 647 €** de recettes. L'aide financière accordée par le CCAS aux écoles maternelle et élémentaire passe de 2.5 € à 3 € par élève scolarisé à Congénies.

Par ailleurs, le conseil d'administration s'est prononcé pour une prise en charge partielle de l'abonnement mensuel de la téléassistance à hauteur de 5 € par mois par abonné dans le cadre d'une convention avec Présence 30.

## Taxes locales

Pour rappel, d'ici 2023, la taxe d'habitation sur les résidences principales va être progressivement supprimée. Mais dès 2021, le produit de cette taxe n'est plus versé aux communes et aux EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre. Pas d'inquiétude pour le contribuable, cela n'a aucune incidence sur le montant à acquitter, sauf si évolution de la base par l'Etat.

Le budget primitif 2021 n'a pas prévu d'augmentation de la taxe foncière.

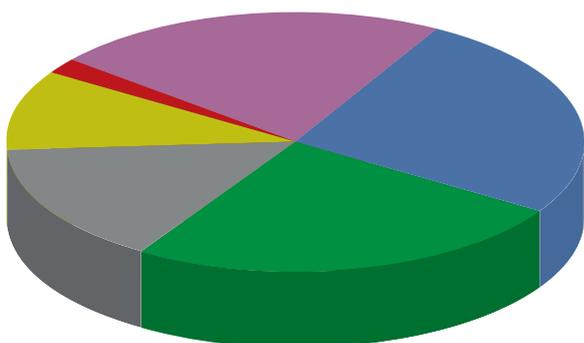
## LES PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT 2021

Sur 2021, après avoir recueilli les besoins et projets des diverses commissions communales et pour finaliser certains projets engagés, nous avons établi une liste non-exhaustive des actions que nous souhaitons ou devons réaliser cette année :

- Travaux de mises aux normes des réseaux et réfection de voirie de l'avenue de la Malle-poste (depuis l'école jusqu'à la place du jeu de Paume),
- Réfection d'autres voiries (en priorité chemin de la Condamine avant l'été 2021),
- Révision du plan de circulation et sécurisation du village,
- Réseau d'électrification et poursuite du Contrat de Performance Energétique (amélioration de l'éclairage public),
- Renouvellement du Skate-park à l'Espace Ninarde en coopération avec la CCPS, la mairie assurant le terrassement,
- Installation de tables de ping-pong, tables de pique-nique, panneau de basket...,
- Mise en conformité de nos pistes DFCI sur le territoire communal,
- Embellissement du village (plantation, signalétique...),
- Achèvement des travaux du bâtiment de l'ancien tailleur de pierres qui accueille aujourd'hui le matériel des services techniques communaux,
- Nouveau site internet, renouvellement de matériel informatique et de bureaux,
- Etudes de programmation par Architecte maîtrise d'œuvre pour les équipements sportifs,
- Révision allégée du PLU,
- Amélioration du système de chauffage du foyer communal,
- Finalisation des travaux de l'école (financement CCPS),
- Etc...

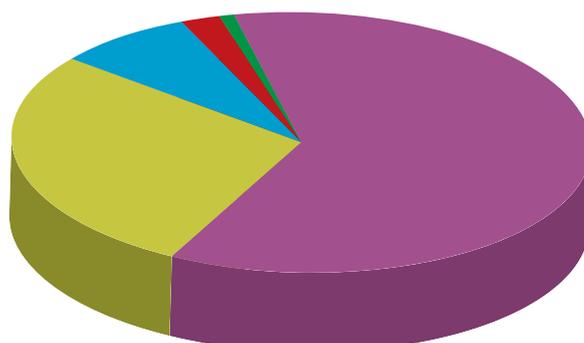
## ET AUSSI... DES PROJETS À L'ETUDE

- Aménagement de l'entrée du village (entrée de la RD40 vers le quartier de Laubre). Ces travaux seraient financés par le Conseil Départemental du Gard. Les travaux de terrassement seraient effectués en régie par nos services techniques.
- Valorisation et devenir de l'ancienne cave coopérative en collaboration avec des acteurs économiques locaux (dossier déposé à la Région Occitanie).
- Etc...



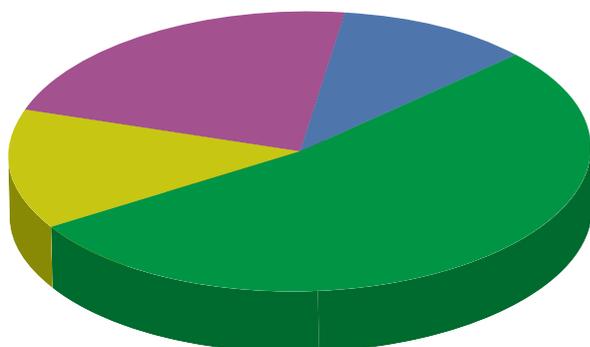
### Dépenses de Fonctionnement

● Charges caractère général	26 %
● Charges de personnel	25 %
● Atténuation de produits	15 %
● Autres charges	10 %
● Charges financières	2 %
● Virement section d'investissement	22 %



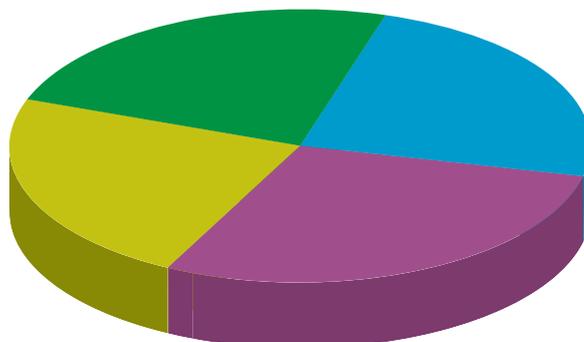
### Recettes de Fonctionnement

● Produits services et domaines	1 %
● Impôts et taxes	61 %
● Dotations subventions et participations	28 %
● Autres produits dont report	8 %
● Opérations d'ordre	2 %



### Dépenses d'Investissement

● Opérations financières	11 %
● Opérations équipements	53 %
● Opérations non affectées	14 %
● Report	22 %



### Recettes d'Investissement

● Opérations financières	24 %
● Opérations équipements	29 %
● Emprunt	23 %
● Recettes d'ordre	24 %

## L'école publique : qui paye quoi ?

Puisque le sujet principal de ce journal porte sur le budget, ci-après un éclaircissement sur les coûts alloués à la scolarité de nos enfants. Dans notre organisation, c'est la Communauté de Communes du Pays de Sommières (CCPS) qui est en charge de la compétence « affaires scolaires ».

Le coût réel pour la scolarisation d'un enfant est d'environ de 1400 €/an. Sur cette somme, la mairie verse environ 1100 € par enfant et par an à la CCPS. Les 300 € restants sont directement pris en charge par la CCPS.

Congénies compte, cette année, 142 enfants scolarisés. La commune verse 155 000€ à la CCPS inscrits au budget de fonctionnement 2021.

Concernant la restauration et la garderie, une quote-part est prise en charge par la CCPS. Le prix restant à payer par la famille est ensuite fixé par rapport à son quotient familial.

À titre d'exemple, le prix réel d'un repas s'élève à 9.70 €. En fonction de ses revenus, une famille paye entre 3.85 € et 4.10 €.



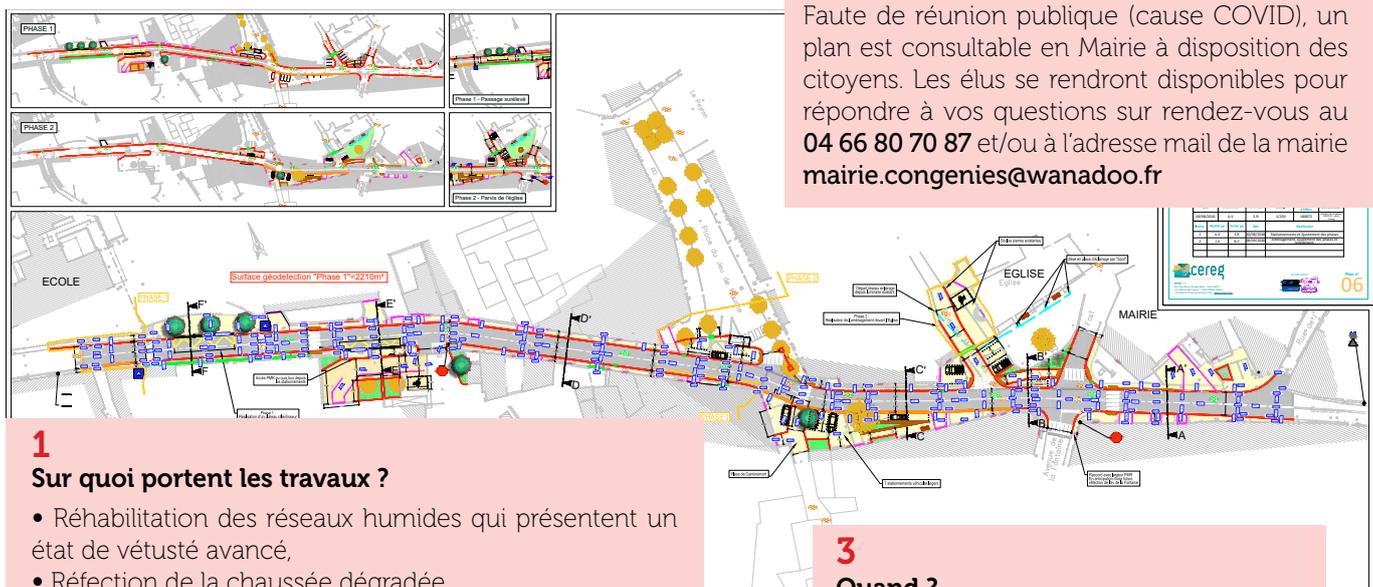
### Travaux RD40

Afin de clarifier l'information. Les travaux réalisés sur la RD40 au mois d'avril/mai sont totalement de la compétence du Département du Gard. La commune n'a participé ni à la programmation, ni au financement ni à la réalisation de ces travaux.

# Travaux de réaménagement de l'avenue de la Malle-Poste

Cet important chantier prévu en deux phases répond en premier lieu à la mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement de la commune. Nous avons souhaité qu'il ne se limite pas à un projet de réseaux et de voirie, mais qu'il devienne un projet qui améliore la qualité du village. Ce projet bénéficie de subventions du département du Gard, de la Région, de l'Etat, de l'Agence de l'eau et d'une contribution du syndicat intercommunal des eaux de la Vaunage. La maîtrise d'œuvre de l'opération est assurée par le bureau d'études CEREG.

**2**  
**Nous sommes là pour en parler !**  
 Faute de réunion publique (cause COVID), un plan est consultable en Mairie à disposition des citoyens. Les élus se rendront disponibles pour répondre à vos questions sur rendez-vous au **04 66 80 70 87** et/ou à l'adresse mail de la mairie [mairie.congenies@wanadoo.fr](mailto:mairie.congenies@wanadoo.fr)



6

**1**  
**Sur quoi portent les travaux ?**

- Réhabilitation des réseaux humides qui présentent un état de vétusté avancé,
- Réfection de la chaussée dégradée,
- Mise en place d'un cheminement Personnes à mobilité réduite conforme et sécurisation des flux piétons,
- Déplacement et mise aux normes des arrêts de bus,
- Intégration d'espaces verts et renouvellement du mobilier urbain,
- Utilisation d'un revêtement qualitatif sur les cheminements et places de stationnement,
- Homogénéisation de la largeur de voirie à 5 m permettant de respecter la limite de vitesse,
- Reprise du plateau ralentisseur à hauteur de l'école.

**3**  
**Quand ?**  
 Les travaux de la phase 1 (de l'école à la place du Jeu de Paume) vont démarrer au dernier trimestre 2021 !



La grille de type "avaloir" qui réceptionne les eaux pluviales sur la route au niveau des N°10/12 de l'avenue des Quakers s'est dégradée et rendait la circulation dangereuse. Nos agents ont effectué des travaux de sécurisation. Ceux-ci ont également permis de réduire certaines nuisances sonores provoquées par le passage des véhicules sur les plaques d'égouts situées à proximité.



Admirez également **le puits du Montadou** refait par Pascal TEMPIER, l'un des agents municipaux, qui a encore démontré son savoir-faire. Une mise en lumière de l'intérieur du puits sera réalisée pour finaliser cet ouvrage.

### Des histoires d'eau

Tout au long des siècles, les villageois pour avoir de l'eau à disposition, ont mis en œuvre des moyens de puisage, de collecte, de transport et de stockage.

À Congénies, les ressources en eau sont rares ; on ne compte que 2 sources d'eau courante : celle de la Font-vieille, éloignée du centre du village et celle du Montadou, tarie aujourd'hui, au pied de la colline du même nom. Les puits sont nombreux, la nappe peu profonde. Ils sont souvent à sec en période estivale.

Quant au ruisseau de "Tourel" qui traverse le village du nord au sud, il est typique des cours d'eau méditerranéens. S'il ne coule qu'une ou deux fois par an, de nos jours, il lui arrive lors de violents orages de causer de nombreux dommages.

### La Font vieille, la source historique du village

Dès la préhistoire, au Néolithique, la présence d'un petit groupe d'agriculteurs sédentarisés est attestée à proximité de cette source, au sud de la colline. Au 18<sup>e</sup> siècle l'accès à la source se fait par un escalier en pierre, des réservoirs souterrains, ainsi qu'un abreuvoir et des lavoirs.



Et pour les plus petits, n'hésitez pas à les emmener profiter de la nouvelle aire de jeux de Fontvieille. Les travaux sont terminés et le lieu sécurisé. Ils ont été financés par le Leader Dispositif Européen, la Région Occitanie et la municipalité. Ces installations sont d'ores et déjà très utilisées et semblent ravir les plus jeunes et leurs parents ou accompagnants qui peuvent aussi découvrir l'histoire du site !



### Le puits du Montadou, un aménagement sorti de l'oubli.

Si la partie inférieure de cet équipement, et en particulier l'escalier souterrain en colimaçon, sont bien connus des amateurs d'histoire, peu d'entre eux connaissent l'existence de ce puits jusqu'à présent fermé au niveau du sol. Les recherches menées aux Archives départementales ont permis d'en savoir un peu plus sur les aménagements hydrauliques engagés par la commune au 19<sup>e</sup> siècle.

Les études engagées en 1837, suivies de travaux conséquents doivent permettre à l'eau de jaillir à une fontaine sur la Promenade, comme en témoigne l'aquarelle de Newman de 1864.

Un descriptif très détaillé des travaux et différents documents nous éclairent sur l'ampleur de ces aménagements : un puits de plus de 9 m de profondeur et un souterrain servant de réservoir de 60 m de long et 2 m de hauteur.

Malgré tous ces efforts les ressources en eau ne sont pas suffisantes et en 1933, la commune adhère au Syndicat des Eaux de la Vaunage qui envisage de capter l'eau dans

les nappes abondantes de la Vistrenque, à Bernis. En 1938, les forages sont réalisés et la commune alimentée par ces nouveaux équipements amène l'eau courante jusque dans les habitations. L'exploitation de la source est alors abandonnée.

### L'Association Histoire et Patrimoine de Congénies

Informations fournies par le cahier des charges de l'architecte. Les factures des travaux ont bien été payées par la commune, mais à ce jour nous n'avons pas encore vérifié ces informations sur le site

**Conserver et embellir notre patrimoine est l'une des priorités de la municipalité. Les associations du village et les équipes techniques œuvrent régulièrement pour rénover et entretenir nos richesses patrimoniales.**

L'Association Histoire et Patrimoine a ainsi remis en valeur l'arboretum, dont vous pouvez admirer la photo en page de garde de ce journal. Initialement inscrit dans le cadre d'un projet porté par la Communauté de Communes du Pays de Sommières et le département du Gard « sentier garrigue gourmande », l'entretien de l'arboretum est assuré depuis des années, par l'association dans le cadre d'une convention de partenariat avec la mairie. Une table de pique-nique vient d'y être installée par la municipalité. Saluons Brigitte Deschamps, et Francis Barciat ainsi que les autres bénévoles de l'association pour leur travail de mise en beauté de ce coin de verdure.

## ENVIRONNEMENT

### Débroussaillage mécanique

L'équipe technique communale est intervenue ces dernières semaines dans nos forêts. Des pistes DFCI ont été débroussaillées, une opération essentielle pour lutter contre la propagation des incendies. Sur les sites de la Devèze et de la Ninarde, un broyage mécanique de chênes kermès a également été réalisé. Ces végétaux, très invasifs, menacent de re-fermeture ces espaces ouverts en 2018 pour favoriser le maintien des troupeaux sur ces sites et freiner ainsi le développement des kermès.

### Débroussaillage solidaire

Suite à l'appel à volontaires publié dans le dernier bulletin municipal, plusieurs Congénois avaient manifesté leur intérêt pour l'idée d'une association qui organiserait des chantiers de débroussaillage collectif, sur le même modèle que l'ULPI à Langlade. Nous avons donc organisé, début mars, une rencontre en plein air avec deux membres de l'ULPI venus expliquer le fonctionnement de leur association.

Motivés par cette 1<sup>ère</sup> réunion, ces Congénois ont organisé, dans la foulée, un chantier expérimental pour faire connaître ce projet. Armés de leur matériel et de bonne humeur, une dizaine de volontaires s'est alors mobilisée pour venir en aide à une habitante qui avait des difficultés à réaliser seule le débroussaillage obligatoire autour de son habitation. Cette expérience a été un grand succès, et a montré l'efficacité des chantiers collectifs. La création d'une association pourrait être l'étape suivante, pour permettre d'organiser les actions et demander des aides financières. Affaire à suivre...



## Plus d'espace pour nos « Petits » !

Les travaux de l'école maternelle sont en cours ! Ils consistent à la création d'un espace dortoir / motricité et au changement d'un WC sur une surface de 53 m<sup>2</sup>. Ils seront terminés pour la rentrée scolaire de septembre 2021.

Le montant de l'opération confiée à l'architecte Eric MACALUSO s'élève à **133 000 € TTC**. Ces travaux sont financés par la Communauté de Communes du Pays de Sommières.

## À vos skates, trottinettes et BMX !

Le skate-park, situé Espace Ninarde, a vieilli et certains modules se détériorent. Après discussions et en concertation avec la Communauté de Communes du Pays de Sommières (CCPS), un nouveau skate-park verra le jour dans le courant du dernier trimestre 2021. Il sera situé au même endroit pour des raisons pratiques et d'économie (proche des installations sportives, cadre agréable et dalle déjà existante). Ce projet répond à l'une des idées proposées par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et de nombreux enfants du village et sera réalisé dans des matériaux plus résistants dans le temps. L'équipement sera entièrement financé par La CCPS. La commune prendra en charge les travaux de terrassement et la réfection de la dalle béton.

Un panneau de basket sera également installé, dans le prolongement du skate-park, pour le plaisir des enfants, des familles, des sportifs et de tous !

## Un nom pour les écoles de Congénies !

L'équipe enseignante souhaite donner un nom pour les écoles maternelle et élémentaire de Congénies. Quelle belle idée, la municipalité la soutient ! Nous envisageons de laisser le choix aux enfants et aux enseignants de décider du nom de leur établissement parmi une liste qui leur sera proposée.

Le saviez-vous ? À Congénies, jusqu'à présent, aucun nom de personnalité n'est attribué aux rues, monuments, bâtiments communaux.... Va-t-on maintenir cette tradition ? ... Affaire à suivre !

## Un vide grenier pour un bon nettoyage de printemps !

C'est l'APE (Association des Parents d'Elèves) qui a ouvert le bal des premières animations autorisées en organisant un vide grenier dimanche 6 juin dernier. C'est sous le soleil et dans la bonne humeur que les exposants ont pu faire de la place dans leurs placards et les promeneurs faire de bonnes affaires !

## Le Tour de France

### 17 ans déjà... Mais il est de retour !

Le 18 juillet 2004, lors de la 14<sup>ème</sup> étape du Tour de France, Carcassonne – Nîmes, nous avons eu le plaisir de voir filer les coureurs cyclistes sur les bords de la RD40 qui longe Congénies. Cette année, Congénies se réjouit de profiter à nouveau du passage de peloton mais dans l'autre sens cette fois !!!

Le vendredi 9 juillet 2021, lors de l'étape Nîmes – Carcassonne, le Tour de France passera par notre village via la RD40. Le départ de cette étape sera donné à Nîmes à 12h, avec un passage des coureurs aux abords de Congénies estimé aux alentours de 12h30. Celui-ci sera précédé de la Caravane du Tour de France qui doit effectuer ce même tracé et arriver chez nous vers 10h30.

Pour des questions de sécurité et de réglementation concernant cette épreuve cycliste internationale, la route RD40 sera coupée à partir de 9h00 jusqu'à la fin du passage des coureurs. L'accès aux commerces se fera donc uniquement depuis de la route d'Aubais. Cela signifie également que les trajets sur la route de Nîmes, via cette voie, seront impossibles durant la matinée.

Ravis de faire partie de cette étape, nous comptons sur vous pour respecter les mesures sanitaires en vigueur et surtout la distanciation sociale.

## Plan canicule

La période estivale est là, et peut être les fortes chaleurs... n'oublions pas les bons réflexes :

- éviter les efforts physiques intenses
- sortir aux heures les moins chaudes
- entrebâiller les volets dès le milieu de la matinée
- boire environ 1.5 l d'eau par jour
- passer quelques heures dans un endroit frais ou climatisé
- Donner des nouvelles à votre entourage



Le CCAS de la commune, met en place le plan canicule pour accompagner les plus vulnérables. Les personnes isolées ou malades sont plus sensibles aux risques de déshydratation et d'hyperthermie. En période de grande chaleur, le CCAS propose de rendre visite aux personnes les plus fragiles ou isolées, afin de prévenir et d'éviter une dégradation de leur état de santé.

À partir du mois de juillet, une salle climatisée sera accessible en mairie le matin, et la salle commune de la maison en partage l'après-midi.

N'hésitez pas à vous inscrire au secrétariat de la mairie ou à nous faire connaître les personnes à risques.

Les données recueillies sont confidentielles et ne seront utilisées que dans le cadre du plan canicule 2021.